

Compte rendu conseil municipal du 10 décembre 2020, à huis clos.

Ouverture de séance 18h, tout le conseil est présent, secrétaire de séance Françoise Trescol.

1/ Renouvellement avec Syndicat Départemental Equipement Ardèche (SEDA) de la convention d'assistance technique dans le domaine de la voirie. La convention signée précédemment arrive à échéance, le coût de 2.5€ par habitant porte la cotisation à 280€ par an. Renouvellement accepté à l'unanimité

2/ Projet d'aménagement de la place de « La Peyratte » autorisation pour le maire de déposer des dossiers de demande de subventions auprès de la Région AURA et tous autres organismes. A ce jour le projet n'est pas finalisé il y a encore du travail à faire mais il faut anticiper les demandes de subvention. Unanimité.

3/ Convention avec la Préfecture pour dématérialiser les différents actes, porté par le syndicat Numérian pour les clefs de signature. Unanimité.

4/ Point divers :

Faut' il prévoir des permanences des élus ?

Qui souhaite distribuer les colis de Noël ?

Renégociation des contrats d'assurance économie d'environ 250€/an.

Point sur les travaux des « 4 Ponts » et l'utilisation anormale de la voie communale de Roissac avec risques de majorer les frais lors de la prochaine campagne d'emplois.

Fin de séance 19h15

Mme le Maire
Roselyne Peyrouze-Vetter
Saint Julien Le Roux

17 DEC. 2020

